

Positionnement de l'ADEME nationale et régionale sur la filière agropellets

Coop de France Rhône Alpes Auvergne

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

David BREMOND
david.bremond@ademe.fr

Oui, pourquoi pas...

- Autorisé par le fonds chaleur sous certaines conditions
- Solution pour limiter certains risques sanitaires
 - *refuge pour maladies et parasites si produits laissés au sol*
- Permet d'éviter le brulage à l'air libre

mais ...



Mais des problèmes à prendre en compte ...

- Coût de la récolte
 - *Matière peu dense*
 - *Diffuse*
- Pollution lors de la combustion
 - *Usage adéquat du produit*
 - Privilégier chaufferie collective ou industrielle
 - Attention au chauffage individuel (pas de traitement de fumées, pas de suivi)
- Respect des normes NF Agropellets ou équivalent
- Adéquation du matériel de combustion

- *Production de machefers*
- *corrosion*

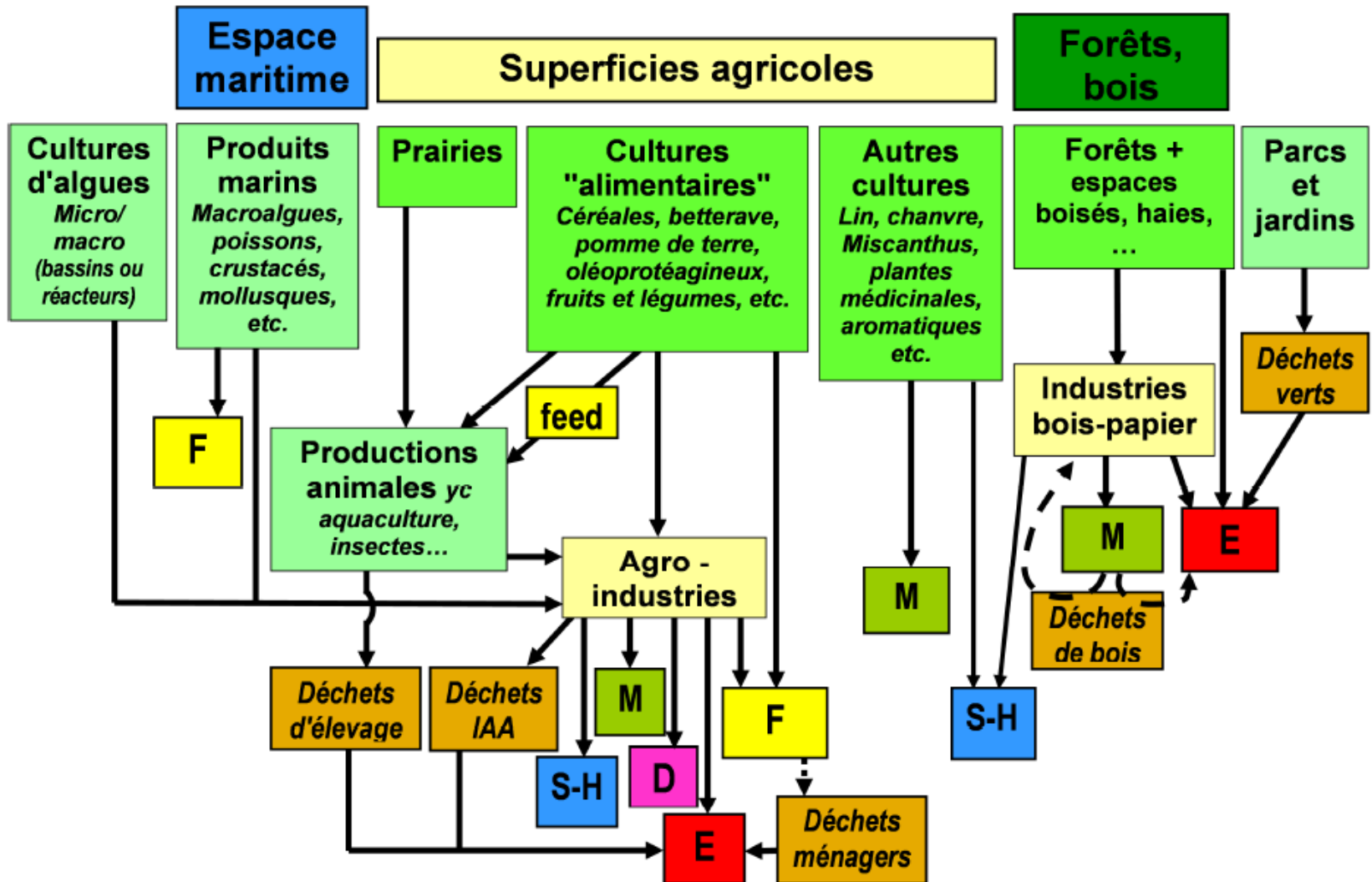
Concurrence d'usage

- *Alimentation*
- *Autres filières énergétiques (par exemple, méthanisation)*
- ...

		PAILLE		PLANTE ENTIERE		GRAINS		BOIS	
		Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
Azote (N)	%	0,18	0,84	1,16	1,35	1,65	3,94	0,07	0,49
Soufre (S)	%	0,05	0,27	0,10	0,14	0,10	0,11	0,004	0,05
Chlore (Cl)	%	0,14	0,75	0,18	0,30	0,04	0,09	0,004	0,02

Tableau 9 : Teneurs en azote, soufre et chlore

Schéma simplifié des grandes filières de produits et d'énergies biosourcées
 D = divers, E = énergie F = food/feed, M = matériaux, S-H = santé-hygiène



En conclusion, autorisé par le fonds chaleur mais ...

« Sont exclues du Fonds Chaleur les céréales alimentaires destinées à la consommation humaine, ... L'utilisation de rafles de maïs semence est exclue tant que des conflits d'usage pourront exister. Au titre des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, sont prises notamment en compte la paille et les cultures énergétiques ligno-cellulosiques.

Pour l'ensemble des plans d'approvisionnement, et dans le cas où la ressource identifiée fait déjà l'objet d'une valorisation, il sera précisé l'intérêt économique et environnemental d'une utilisation en combustion afin de justifier le changement d'affectation et de maîtriser les risques de conflit d'usage. »



Quelques exemples

- **Pailles de céréales** : gisements importants dans certaines régions (Champagne Ardennes, Centre, Bourgogne) ⇒ exemple CEA de Valduc
- **Issues de céréales** ⇒ exemple Malterie Soufflet
- **Coques de tournesol** ⇒ exemple SAIPOL
- **Pépins et marcs de raisins** ⇒ exemples Distilleries
- Etc.



Quelques exemples : Saipol à BASSENS (33)



Source : SAIPOL

Chaudière biomasse vapeur de 30MWth
Electrofiltre (20 mg/Nm³ à 11% d'O₂)

15 477 tep/an

46 000 tonnes par an de coques de tournesol

<http://www.ademe.fr/chaufferie-biomasse-site-saipol-a-bassens-33>

Quelques exemples :

Malteries SOUFFLET de Nogent sur Seine (10)



Chaudière de 6 MW

Chaudière biomasse de 6 MW

Filtre à manche (< 10 mg/Nm³ à 11% d'O₂)

2 600 Tep / an

10 000 tonnes de co produits de céréales

<http://www.ademe.fr/chaufferie-biomasse-malteries-soufflet-nogent-seine-10>

Quelques exemples : SAIPOL à Lezoux (63)



Chaudière SIL – site SAIPOL à Lezoux

Chaudière biomasse de 10T/h (vapeur 12 bars), soit 7 MWth, de marque SIL

Electrofiltre

3870 tep/an

12 500 tonnes par an de coques de tournesol

<http://www.ademe.fr/chaufferie-biomasse-site-saipol-a-lezoux-63>

